

Familles

Fiche n° 6

Séparées et détenues

JRS Belgium visite chaque semaine les centres de détention pour migrants. Nous y rencontrons régulièrement des personnes avec à l'extérieur de la famille proche. Elles sont éligibles pour le regroupement familial, mais pourtant enfermées. Les familles avec enfants sont quant à elles encore toujours détenues dans les centres pour familles. Les conséquences négatives de la détention sont évidentes. En continuant à les exposer, nous espérons changer la pratique.

POLITIQUE DE RETOUR ET DROITS DE LA FAMILLE

Le **droit au respect de la vie familiale** est un droit fondamental. Il peut toutefois être **limité**. Les autorités utilisent cette possibilité pour justifier la détention et l'éloignement de personnes migrantes avec un(e) partenaire ou des enfants belges ou en séjour régulier.

En 2023, **40%** des personnes rencontrées en détention **avaient de la famille proche** à l'extérieur. La **majorité** a même fini par être **rapatriée**. Le manque d'aide juridique qualitative en détention, la complexité des procédures familiales, ainsi que le droit de regard limité du juge sur ces situations expliquent en partie ces chiffres.

Les **familles migrantes avec enfants** ne sont plus enfermées dans les centres de détention collectifs (centres fermés) Elles sont toutefois encore toujours **détenues dans les centres pour familles** (maisons de retour), où leurs droits sont limités et le bien-être des enfants immanquablement affecté.

L'HISTOIRE DE JEAN-PAUL

*Ca fait sept mois que je suis enfermé ici. Je vis en Belgique depuis 24 ans et je me suis **marié** ici.*

*Nous avons **trois enfants** qui fréquentent une école néerlandophone. Je n'ai pas de diplôme et je pense qu'il est important que mes enfants en obtiennent un. Toute mon énergie va vers eux. J'en suis fier. Ils me donnent de la joie et de l'énergie. Dès que je les vois je suis au paradis. On est ensemble. Jusqu'au bout, rien ne nous séparera. Enfin, c'est ce que je croyais.*

*Quand on m'a arrêté, j'ai eu **honte** de dire à mes enfants ce qui s'était passé. Ma femme vient me rendre visite mais je ne veux pas qu'elle amène les gosses. Je ne **veux pas qu'ils me voient ici comme ça**. Je leur parle au téléphone tous les jours. On ne peut pas utiliser de smartphone et la plus petite, elle ne comprend pas qu'elle ne puisse pas me voir lors des appels. Elle veut me voir, ça la rend folle.*

*Ça me fait de la peine d'être ici. Les enfants grandissent sans voir leur père et je ne **peux pas contribuer et aider ma famille en étant enfermé**. Ils veulent me renvoyer vers mon pays, mais comment je peux partir, j'ai des enfants ici ?*

NOS RECOMMANDATIONS

La vie familiale doit être mieux prise en compte dans la politique de retour et des familles avec enfants ne peuvent plus être enfermées. Nous recommandons :

- Inscrire dans la loi **l'interdiction de la séparation des familles** ;
- Permettre au **juge** de **contrôler l'opportunité** de la détention afin qu'il puisse prendre en compte la situation familiale ;
- Améliorer la qualité de **l'aide juridique** en détention ;
- **Fermer les centres de détention pour familles** ;
- mettre en place des **alternatives**.

